

ASSISTANT PARTAGE
Discipline médicale : CARDIOLOGIE
Besoins exprimés sur les sites de Blois et Romorantin

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

307 lits et places de Médecine

104 lits et places de Chirurgie

25 lits d'Obstétrique

129 lits et places de Moyen séjour

75 lits et 37 places de Psychiatrie

705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

10 500 interventions chirurgicales

55 500 passages aux Urgences

17 700 scanners et 4800 IRM

1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Cardiologie

Pôle de rattachement : Pôle risques neuro-cardio-vasculaires et respiratoires, maladies chroniques et SSR

Chef de service : Marc LANG, langm@ch-blois.fr, Tél : 0254556633 poste 6020

Composition de l'équipe médicale : 5 praticiens, 3 internes

Le service accueille des patients atteints de pathologies cardiaques en urgence en phase aiguë ou en hospitalisation programmée.

La permanence médicale est assurée 24H/24H 365j/365.

Spécificités :

<ul style="list-style-type: none"> • Implantation de pace maker • implantation de défibrillateur • rythmologie interventionnelle • épreuve d'effort • échographie
4. Présentation du service du CHU de Tours
<p>Nom du service : Cardiologie Pôle de rattachement : Pôle Cœur Thorax Vaisseaux Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Dominique BABUTY d.babuty@chu-tours.fr ☎ 02 47 47 46 52 Composition de l'équipe médicale : 4 PU-PH - 2 MCU-PH - 7 PH - 3 CCA Nombre de lits : 85 Plateau technique : coronarographie, échocardiographie et épreuve d'effort, rythmologie</p>
5. Missions confiées
<p>Etablissement d'accueil : Tâches cliniques concernant les pathologies prises en charge dans le service :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Infarctus du myocarde • angor • œdème aiguë du poumon • embolie pulmonaire • Phlébite • Insuffisance cardiaques • troubles du rythme • Hypertension artérielle
6. Les compétences à développer
<p>Développement des compétences en rythmologie et en imagerie non invasive et notamment en IRM cardiaque Échocardiographie, imagerie médicale.</p>
7. L'organisation de la permanence des soins
<p>- Dans l'établissement d'accueil : garde sur place (3 gardes / mois environ)</p>
8. Les valences (enseignement/ recherche)
<p>/.</p>
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
<p>Équipements du service de l'établissement d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échographe doppler avec sonde œsophagienne et module spécifique pour l'écho de stress • échographe portable • échographe avec doppler dédié aux explorations vasculaires • électrocardiographes • baie d'électrophysiologie • lecteur holter avec enregistreurs • scopes • lecteur holter tensionnel • module d'épreuve d'effort avec bicyclette ergonomique et tapis roulant
10. Logement par l'établissement d'accueil
<p>Non (sauf demande dérogatoire à examiner)</p>
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
<p>Oui</p>
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
<p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
<p>50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail</p>
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
<p>/.</p>



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : CARDIOLOGIE

15. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle,USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels dont 180 personnels médicaux.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme SAMU-SDIS.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand. La ville de Bourges (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

16. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

17. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : cardiologie

Pôle de rattachement : pôle médecine A (cardiologie-médecine interne-SSIAD-HAD)

Chef de service : Dr MARCOLLET PIERRE pierre.marcollet@ch-bourges.fr - 02.48.48.49.16

Composition de l'équipe médicale : 7 PH, 3 attachés, 1 assistant spécialiste partagé

Nombre de lits : 12 USIC 8 USCC 24 CARDIO 20 HOPITAL DE SEMAINE - 30 lits et places de SSR CARDIOLOGIE

Plateau technique : USIC niveau 2 - 2 salles de coronarographies (1200 angioplasties/an) 1 salle de rythmologie pour ablation flutter stimulation et def (350 /an)

Autres : echo stress + effort + ETO (4 appareils echo)

18. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Cardiologie

Pôle de rattachement : Pôle Cœur Thorax Vaisseaux Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Dominique BABUTY d.babuty@chu-tours.fr ☎ 02 47 47 46 52 Composition de l'équipe médicale : 4 PU-PH - 2 MCU-PH - 7 PH - 3 CCA Nombre de lits : 85 Plateau technique : coronarographie, échocardiographie et épreuve d'effort, rythmologie
19. Missions confiées Fonctionnement normal du service - Deux places d'assistant possible avec un profil rythmologie et un profil angioplastie Formation initiale à la rythmologie Participation aux gardes de cardiologie Participation à la prise en charge médicale des patients hospitalisés
20. Les compétences à développer 1- POSTE RYTHMOLOGIE + DIU: pacemaker defibrillateur radiofréquence flutter 2- POSTE CORO-ANGIOPLASTIE+ DIU Formation à la présentation du DIU de rythmologie.
21. L'organisation de la permanence des soins - Dans l'établissement d'accueil : une ligne de garde sur place + une ligne d'astreinte d'angioplastie - Au CHU de Tours : <ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale à la rythmologie • Participation aux gardes de cardiologie • Participation à la prise en charge médicale des patients hospitalisés.
22. Les valences (enseignement/ recherche) DIU RYTHMOLOGIE OU CORONAROGRAPHIE ANGIOPLASTIE INSCRIPTION POSSIBLE DIU IMAGERIE CARDIAQUE (COROSCANNER + IRM CARDIAQUE AVEC LE DR COATRIEUX) Encadrement DES et externes Poursuite des travaux de recherche sur la fibrillation atriale et la mort subite chez les patients dialysés
23. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...) 1-RYTHMOLOGIE 4 PLAGES DE BLOC PAR SEMAINE 2-ANGIOPLASTIE 5 PLAGES DE BLOC PAR SEMAINE
24. Logement par l'établissement d'accueil OUI
25. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé Nomination possible sur poste de praticien
26. Rémunérations, prime d'exercice territorial Votre employeur sera la CHU de Tours. <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
27. Prise en charge des frais de déplacement oui
28. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé Conférences hospitalo-universitaires Echanges via la visioconférence Échanges via le Dr HEURTEBISE - 1 vacation/15 jours 1 vacation d'hémodynamique - Dr MARCOLLET 1 fois par mois

ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : CARDIOLOGIE

29. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

La ville de Chartres, située à seulement 80 KM du centre de Paris, est une ville de 130 000 habitants, très agréable à vivre, très dynamique (théâtre, cinéma, équipements sportifs de haut niveau, lieux touristiques, animations régulières et renommées...), disposant de l'ensemble des structures scolaires (maternelle, primaire, collège, lycée, enseignement supérieur) et particulièrement bien desservie au niveau des transports (trains réguliers vers Montparnasse, autoroute A 11 vers Paris, réseau de bus, ligne directe gare/hôpital).

Troisième établissement de la région Centre Val de Loire (après le CHU de Tours et le CHR d'Orléans), interlocuteur important de l'ARS Centre Val de Loire à ce titre, le Centre Hospitalier de Chartres est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire d'Eure et Loir.

Etablissement très dynamique et porteur de projets structurants pour la prise en charge des patients Euréliens.

Capacitaire :

Médecine : 381 lits	}	1186 lits et places
Chirurgie : 78 lits et 15 places d'ambulatoire		
SSR : 80 lits et 5 places d'UER		
Psychiatrie : 5 lits HC et 67 places (HDJ)		
Handicap psychique : 53 places (HDJ)		
EHPAD : 449 lits		
SESSAD : 41 places		
IME : 12 places		

Le CH CHARTRES est le troisième hôpital de référence de la région Centre : 550 lits MCO

La cardiologie est un service référent support du GHT avec 64 lits dont 8 lits USIC niveau 2 et 6 lits USCC et l'ensemble des autres lits avec télémétrie.

Le plateau technique est complet avec imagerie echo EE holter mapa tilt echo stress et imagerie en coupe (12 h IRM par les cardiologues et 6 h de coro scanner)

Le plateau technique interventionnel 24H/24H comprend angioplastie coronaire (1000 procédures par an , 2300 coro , 450 angioplasties périphériques y compris fistules) et rythmologie interventionnelle y compris ablations complexes (500 prothèses PM /DAI et 300 ablations dont 180 ablations complexes)

Une heart team se réunit de façon hebdomadaire

30. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des

hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

31. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Cardiologie

Pôle de rattachement : Cardio néphrologie dialyse endocrinologie diabétologie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : dr Franck ALBERT (fabert@ch-chartres.fr) 0614667793

Composition de l'équipe médicale : 12 PH / 4 assistants / 4 attaches / 5 internes

Nombre de lits : 64

Nombre de places : 5

Plateau technique : complet

Autres :

32. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Cardiologie

Pôle de rattachement : pôle Cœur Thorax Vaisseaux

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Dominique BABUTY d.babuty@chu-tours.fr ☎ 02 47 47 46 52

Composition de l'équipe médicale : 4 PU-PH - 2 MCU-PH - 7 PH - 3 CCA

Nombre de lits : 85

Nombre de places :

Plateau technique : coronarographie, échocardiographie et épreuve d'effort, rythmologie

Autres :

33. Missions confiées

- Participation aux gardes de Cardiologie
- Participation à la prise en charge médicale des patients hospitalisés.

34. Les compétences à développer

Formation dans les trois options possibles : cardiologie interventionnelle / rythmologie / imagerie CV en coupe

35. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil :

- Au CHU de Tours :

- . Gardes en USCI
- . Seniorisation en Cardiologie HC et HS

36. Les valences (enseignement/ recherche)

- Encadrement DES et des étudiants

37. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)

38. Logement par l'établissement d'accueil

Logement gratuit pendant la durée de l'assistantat.

39. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé

A l'issue de l'assistantat, le candidat aura la possibilité de candidater sur un poste de praticien hospitalier (PH) au CH de Chartres.

40. Rémunérations, prime d'exercice territorial

Votre employeur sera la CHU de Tours.

- Traitement de base : réglementation statutaire
- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif
- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail
- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins

41. Prise en charge des frais de déplacement

OUI

42. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : CARDIOLOGIE

43. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

44. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

45. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : **CARDIOLOGIE**

Pôle de rattachement : POLE MEDECINES INTERVENTIONNELLES

Chef de service : Dr Marc GORALSKI, marc.goralski@chr-orleans.fr

Composition de l'équipe médicale : 10 PH, 2 PC (1 temps partiel), 1 assistant

Nombre de lits : 43 Lits d'hospitalisations, 13 lits USIC, 6 lits USC

Nombre de places : 4 Places ambulatoires.

Plateau technique : 3 salles interventionnelles, 1 accès au bloc opératoire

Autres :

46. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Cardiologie

Pôle de rattachement : Pôle Cœur Thorax Vaisseaux

<p>Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Dominique BABUTY d.babuty@chu-tours.fr ☎ 02 47 47 46 52</p> <p>Composition de l'équipe médicale : 4 PU-PH - 2 MCU-PH - 7 PH - 3 CCA Nombre de lits : 85 Plateau technique : coronarographie, échocardiographie et épreuve d'effort, rythmologie</p>
<p>47. Missions confiées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des urgences cardiologiques • Contrôle des simulateurs et défibrillateurs implantés • Participation aux consultations externes • Avis interne • Formation initiale à la rythmologie • Participation aux gardes de cardiologie • Participation à la prise en charge médicale des patients hospitalisés.
<p>48. Les compétences à développer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rythmologie : implantations de stimulateurs et défibrillateurs • Formation à la présentation du DIU de rythmologie. • Explorations électro physiologiques • Ablation non complexe
<p>49. L'organisation de la permanence des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : Participation aux gardes de cardiologie (environ 3 à 4 gardes par mois dont 1 jour férié) - Au CHU de Tours : Gardes en USCI Seniorisation en Cardiologie Hc et HS
<p>50. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrement DES et participation à la formation des internes - Animation de staff - Poursuite des travaux de recherche sur la fibrillation atriale et la mort subite chez les patients dialysés.
<p>51. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salles de rythmologie - Accès aux blocs
<p>52. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.</p>
<p>53. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p>
<p>54. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<p>55. Prise en charge des frais de déplacement</p> <p>Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans</p>

la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).

56. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé

- Visioconférence
- Echanges mails
- Convention de PH inter-hospitalier : Dr Kamel REHAL
- Echanges de malades via des staffs communs